

# COLLECTIF SOLOGNE DEBOUT

La sentinelle de la Sologne

Le 24 juillet 2015



[collectif.sologne.debout@gmail.com](mailto:collectif.sologne.debout@gmail.com)

Monsieur le Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 Paris

Monsieur le Premier Ministre

Le Collectif Sologne Debout est un regroupement de plus de 500 citoyens qui se bat depuis des années pour que le tracé retenu pour la LGV POCL respecte les directives européennes en matière d'environnement.

Il ne nous appartient pas de juger de la pertinence d'une nouvelle ligne LGV pour doubler la ligne actuelle Paris Lyon et desservir par la même occasion la Région Grand Centre Auvergne, car nous n'avons pas les compétences requises. Par contre, nous nous sommes montrés particulièrement attentifs aux différentes possibilités de tracé.

À cet effet, nous avons participé au débat public et aux réunions de concertation organisées par Réseau Ferré de France sous la présidence d'une garante assurant l'impartialité des débats qui ont conduit à la conclusion transmise par le Préfet de la Région Auvergne à Monsieur le Secrétaire d'État aux Transports Alain Vidalies.

La concertation a eu lieu, le Comité Technique a entendu toutes les parties et a étudié objectivement toutes les possibilités avant de se prononcer et le Comité de Pilotage est arrivé à la conclusion que **seul le tracé Médian pouvait être retenu**.

C'est la raison pour laquelle nous sommes stupéfaits aujourd'hui de voir le Sénateur Pointereau, Président de l'Association TGV Grand Centre Auvergne, remettre en cause cette conclusion en utilisant la lettre que vous avez adressée à Monsieur René Souchon, Président du Conseil Régional d'Auvergne, qu'il présente comme un gage de soutien de votre part au scénario abandonné d'un tracé Ouest Sologne.

# COLLECTIF SOLOGNE DEBOUT

## La sentinelle de la Sologne

Or, nous attirons votre attention sur l'une des raisons qui ont entraîné le rejet du scénario Ouest : LA PLUS GRANDE ZONE NATURA 2000 D'EUROPE CONTINENTALE aurait été directement impactée par cette LGV en contradiction avec les directives européennes, et pas seulement quelques zones humides comme pour l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, le barrage de Sivens ou le Center Parcs de Roybon.

Le Sénateur Pointereau voudrait-il nous entraîner dans de nouveaux affrontements parce qu'il a promis à ses électeurs un TGV qui passerait chez les autres ?

C'est la raison pour laquelle, ayant pris connaissance de vos déclarations qualifiant « **d'erreur** » le « **tout TGV** », nous nous permettons de vous demander si vous accepteriez que soient remises en cause les conclusions objectives du Comité de Pilotage, donnant ainsi le pas à la politique sur le bon sens.

Comptant sur votre vigilance, sur l'attention que vous voudrez bien porter à la présente et vous remerciant de votre réponse, nous vous prions, Monsieur le Premier Ministre, de bien vouloir accepter nos respectueuses salutations.

Pour le CSD

Jérôme Quantin - Membre Fondateur

### **Le COMEX du CSD :**

Marc Brasseur / membre co-fondateur du CSD  
Gérard Monot / membre co-fondateur du CSD  
Dominique Norguet / membre co-fondateur du CSD  
Jérôme Quantin / membre fondateur du CSD  
Frédérique Tymowska / membre co-fondateur du CSD

Françoise Kergreis / membre du CSD

### Adresse postale :

Jérôme Quantin  
Le Bas Boulay / La Genetière  
18 330 Nançay

e-mail du CSD : [collectif.sologne.debout@gmail.com](mailto:collectif.sologne.debout@gmail.com)

Site Internet : [www.collectif-sologne-debout.fr](http://www.collectif-sologne-debout.fr)